



Maison des Jeunes
et de la Culture

La Fabrique

Fiche de pré-inscription

Saison 2021-2022

CIVILITÉ : Madame Monsieur

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

PROFESSION :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL 1 : / / / / TÉL 2 : / / / /

E-MAIL :

En communiquant mon e-mail, j'autorise la MJC La Fabrique à me communiquer des informations par voie électronique.

N° ALLOCATAIRE CAF :

Je souhaite pré-inscrire un mineur, je remplis les informations ci-dessous.

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / / ÂGE : FILLE GARÇON

NIVEAU DE L'ENFANT : Maternelle Primaire Collège Lycée

AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT :

Je souhaite faire les vœux suivants pour la saison 2020-2021

Activité	Créneau de l'activité (jour et heure)	Animateur / professeur
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Merci de retourner une fiche de pré-inscription par personne

Maison des Jeunes et de la Culture - La Fabrique

8 rue Jean Mermoz 89100 SAINT-CLÉMENT Tél. : 03 86 83 86 00 contact@mjc-sens.com mjc-sens.com

Affiliée à la Fédération Française des MJC, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports n°8933 SIRET n° 778 693 069 000 40

par mail à contact@mjc-sens.com

CERTIFICAT MÉDICAL OU QUESTIONNAIRE SANTÉ :

Un questionnaire de santé est obligatoire pour tous les ateliers **Bien être** et **Danse pour les mineurs**.

Un certificat médical d'aptitude est obligatoire pour tous les ateliers **Bien être** et **Danse pour les majeurs**. Pour une première inscription ou si votre certificat médical a plus de 3 ans, il est obligatoire de nous le transmettre avec votre inscription.

Pour un renouvellement, dans la limite de 3 ans, vous devrez remplir la fiche de santé confidentielle et nous retourner si tel est le cas, l'attestation figurant en bas de cette fiche.

INFORMATIONS DIVERSES :

Ateliers Danses : Pour les spectacles de fin de saison, une participation financière supplémentaire vous sera demandée (costumes, droit d'accès...)

Remboursement : L'adhésion à la MJC – La Fabrique est un engagement pour l'année et est non remboursable.

La cotisation pour l'activité vaut pour un minimum de 30 semaines d'activités. Elle peut donner lieu à un remboursement en cas de déménagement ou certificat médical de plus de 2 mois. Attention, tout trimestre entamé est dû.

Annulation d'une activité :

La MJC – La fabrique se réserve le droit d'annuler une activité au cours de la saison au regard du nombre de participants à l'activité. Dans ce cas, vous avez la possibilité de vous orienter vers une autre activité ou de bénéficier d'un remboursement au prorata du temps effectué.

Je déclare exacts les renseignements fournis et m'engage à les actualiser si nécessaire.

Date : / /

Nom / Prénom

Signature